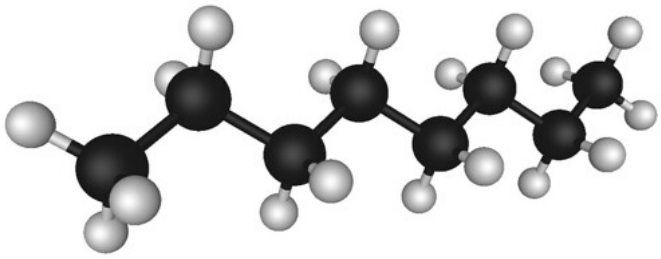
Taxe carbone : l’impôt sur l’air rapportera 8 milliards

28/07/2009 à 15h47



160 euros en moyenne. Selon les calculs de l’Agence de l’environnement et de la maîtrise de l’énergie, elle coûtera 160 euros en moyenne par ménage la première année. Une famille aisée en milieu rural pourrait acquitter plus de 300 euros quand un ménage modeste en ville n’acquitterait que 55 euros. 5 % par an. La taxe doit augmenter de ce montant chaque année afin d’inciter les ménages à modifier leurs comportements. En faisant progressivement augmenter la taxe carbone de 32 euros à 100 euros la tonne, l’objectif est d’atteindre une réduction de 24 % des émissions polluantes dans les transports et le bâtiment.

7,7 centimes d’euros. Dans les transports, cette taxe équivaudrait en 2010 à une hausse de 9 euros le baril de pétrole, soit une hausse de 7,7 centimes d’euros sur le litre d’essence sans plomb et de 8,5 centimes pour le gazole. En moyenne, un automobiliste paiera 80 euros de plus à la pompe. La facture de chauffage s’alourdirait de 15 % en moyenne en 2010.

Associations de consommateurs, Confédération générale des petites et moyennes entreprises, mouvements de défense de l’environnement comme le réseau Sortir du nucléaire, responsables politiques de l’UMP au Nouveau Parti anticapitaliste, syndicats, chacun y est allé de sa critique qualifiant tour à tour la taxe carbone de hold-up sur le pouvoir d’achat des ménages, de menace sur la compétitivité

des entreprises, de cadeau à l'industrie du nucléaire…
Est-ce pour minimiser la portée de ces dissonances ? M. Borloo et Mme Lagarde ont en tout cas décidé de ne pas faire du rapport Rocard un événement. Alors que, mi-juin, l'annonce de la conférence des experts avait été largement médiatisée, aucune conférence de presse n'était encore prévue lundi soir. M. Rocard lui-même préfère rester modeste : "Nos recommandations sont fermes sur les principes mais il faut maintenant que le ministère de l'économie règle les détails, affine ses évaluations. Il y a encore des mois de travail."
Que fera le gouvernement des 8 à 9 milliards d'euros que devrait rapporter ce nouvel instrument dès la première année ? L'idée initiale de reverser intégralement ce montant sous forme d'un "chèque vert" pour les ménages ou de baisse des charges pour les entreprises est écartée. Une partie de cette somme pourrait en effet être affectée au financement des dispositifs de type prêt à taux zéro mis en place pour inciter les ménages à isoler leur logement ou à changer leurs systèmes de chauffage. Source